

***TRAVAUX D'ARCHITECTURE SUR LE DAHOMEY
(BÉNIN), POUR LE GRAND CONSEIL DE L'ORDRE
MAÇONNIQUE DE MEMPHIS MISRAÏM.***

***PORTRAIT EXHAUSTIF SUR LA TRADITION INITIATIQUE
ET SPIRITUELLE DES « FON » DU DAHOMEY (BÉNIN).***

SOMMAIRE

1. Sommaire
2. Le Royaume du Dahomey (Bénin)
3. Religions Traditionnelles
4. Le « Vodou »
5. Divinités « Vodou »
6. Temples des Divinités « Vodou »
7. Couvents ou Collèges des Divinités « Vodou »
8. Initiations
9. Chef de Collectivité familiale « Xènugâ », « DAH » ou « Majesté
10. Rituel d'intronisation de Chef de Collectivité Familiale « Fon », « Xènugâ », appelé « DAH »
11. Trône de Chef de Collectivité Familiale « Fon »
12. Salle de Réceptions et d'Audiences des Membres de la Collectivité familiale « ADJALALA »
13. Les « ASEN »
14. Rituel Annuel d'offrandes et d'Adorations des Ancêtres. Case des Ancêtres contenant les Autels « ASEN »
15. Divinité « NÈSUXWÉ ou TOVODOUN »
16. Photos de quelques « DIVINITÉS FON »
17. Musique traditionnelle « ZINLI » des « FON »
18. Conclusion
19. ANNEXE

1 SOMMAIRE

Natif du Dahomey, pays maintenant appelé Bénin, je l'ai quitté jeune à treize (13) ans par le soutien de mes parents, pour aller étudier au Togo, au Sénégal avant d'immigrer au Québec le 23 août 1972. Malgré le fait que je sois parti très tôt, l'amour que j'éprouve pour ce pays ne m'a jamais quitté et j'y retourne fréquemment une fois l'an, parfois plus encore, jusqu'à ce jour. Cette assiduité de mes voyages témoigne du profond attachement et de l'attraction que ce pays exerce sur moi et en y pensant, je me disais parfois que sans doute qu'ils découlent des valeurs fondamentales issues de la culture et des traditions du peuple FON que mes parents ont su m'inculquer dès mon jeune âge, qui sont demeurées graver dans mon Cœur. C'est donc un peu le résumé de cette culture et de ces traditions des FON du Dahomey que j'aimerais partager avec vous dans mon présent morceau d'architecture. Je vous parlerai alors du Royaume du Dahomey, du VODOU, des Chefs de Collectivités Familiales et finalement de moi-même issu de ce milieu ainsi que de mes responsabilités et de mes implications au sein de ce peuple.

L'expression des croyances du peuple FON est traduite dans les réalités de la vie quotidienne au niveau de la culture, des arts, de la musique, des danses, des folklores, des chants, même dans des activités économiques et politiques. On les trouve également dans ses musées nationaux et ses sites historiques.

2 LE ROYAUME DU DAHOMEY (Bénin)

Au début du XVII^e siècle, les FON établirent une société extrêmement organisée dirigée par une dynastie qui au fil des ans étendirent leur territoire par la conquête d'États voisins et la création d'un puissant Royaume nommé DAN-HOMÉ. Dans leur capitale d'Abomey, ils construisirent un remarquable ensemble de palais qui est devenu le centre de la vie politique, sociale, religieuse et mystique du royaume. Jadis appelé Dahomey jusqu'en novembre 1975, d'après l'empire médiéval du même nom, les européens découvrirent ce pays au XV^e siècle.

C'est un État Francophone de l'Afrique de l'Ouest formé d'une étroite bande de terre enclavée entre le TOGO et le NIGÉRIA. Toute son histoire dépend de ces quelques kilomètres de côté où se pratiquait la traite des esclaves à laquelle s'adonnaient des portugais, des Anglais, des Allemands, des Français et certains Rois Dahoméens. On ne peut également parler du Royaume du DAHOMEY en ignorant l'origine du VODOU dont il en est le berceau et sur lequel reposent toutes les traditions de son peuple. Le nom DAHOMEY en langue Fon signifie «Ventre de DAH». Selon la légende, on raconte qu'au XVII^e siècle, un général qui assiégeait Canna, une ville de ce pays, fit vœu de sacrifier son Roi DAH, s'il prenait cette ville. Après sa victoire, il exécuta son vœu en massacrant le souverain et en plaçant dans son ventre ouvert, la première pierre de son palais. Ce massacre exprimé par cette légende me faisait penser à la mort d'HIRAM, dont trois Frères Maçons au grade de Compagnons ont été les auteurs sans raison apparente, sinon que par jalousie et l'envie de vouloir obtenir un salaire pour lequel ils n'étaient pas

encore éligibles et qu'ils ne méritaient pas. Aujourd'hui, c'est ce nom DAH que portent tous les Chefs de Collectivités familiales Fon du Bénin.

Une autre légende rapportait que le pays devrait plutôt s'appeler, toujours en langue Fon, Dan-homê, qui signifie « ventre du serpent ». Ce nom se rapportait à la légende d'un serpent sacré, dont le culte était encore de nos jours bien vivant et célébré à Ouidah, une autre ville du Bénin où la traite des noirs fut largement pratiquée et qui en est le siège principal. Ouidah est le haut lieu historique de la traite des noirs, stimulant les rivalités entre les Royaumes antagonistes indigènes, encourageant la capture massive de populations africaines et leur mise en vente à leurs comptoirs installés sur le littoral. La Route des Esclaves, les différents forts et entrepôts, les maisons coloniales, les places telles que CHACHA et ZOMAÏ, l'Arbre de l'Oubli, l'Arbre de retour, la Fausse commune, la Porte du Non-retour constituent encore de nos jours, des entités vivantes et des traces subsistant de l'holocauste noir et le souvenir de la diaspora africaine à la construction des nouvelles colonies. Cette ville accueille des visiteurs du monde entier en quête de souvenirs des traces de l'esclavage perpétré par les hommes.

Malgré les bouleversements qu'il a connus et les effets néfastes de la colonisation dont il a été victime, le Royaume du Dahomey a malgré tout, conservé deux traits caractéristiques de sa culture originale : La Famille et la Religion. Chez les Fon, la famille détient toujours à l'heure actuelle, un rôle important et constitue l'un des principaux facteurs de l'intégration sociale. La Royauté apparaît comme l'aboutissement du système familial avec la prédominance d'un lignage sur tous les autres.

Chez les Fon, l'individu après la mort prend place dans la chaîne qui relie les divinités aux vivants. La force vitale se perpétue ainsi à travers la descendance et le culte des ancêtres et vise à raffermir toujours plus cette force. Cette croyance peut s'apparenter à la chaîne d'union que nous formons toujours à la fin de nos travaux maçonniques, pour symboliser notre contact et notre union avec le monde visible et le monde invisible.

La Royauté Dahoméenne n'a pris fin qu'à son indépendance en 1960. Plus tard, pour des raisons politiques, le Dahomey a changé de nom le 30 novembre 1975 pour s'appeler Bénin.

3 RÉLIGIONS TRADITIONNELLES

Chez les « Fon », les croyances traditionnelles restent vivaces, notamment sous la forme Vodou.

Les « vodou » étant ces déités ancestrales profondément liées aux forces vitales de la nature dont elles tirent leurs puissances et leurs pouvoirs, difficiles à comprendre, craintes, mais si utiles aux hommes.

En résumé, la complexité et la diversité des rites et des cultes vodou en Afrique tendent cependant dans leurs différentes cosmogonies, au même objectif : Aider les humains et donner un sens à leur vie, préparer leurs passages vers le pays des morts, en intégrant cette existence dans un cosmos peuplé d'ancêtres et de dieux dont les pouvoirs peuvent être aussi utiles que redoutés. « Ces cultes s'adressent en principe, aux forces de la nature et aux ancêtres divinisés et forment un vaste système qui unit les morts et les vivants en un tout familial, continu et solidaire ».

4 Le « VODOU »

Vodou provient d'un mot de l'ethnie des Fon, signifiant « Mystère, Dieu ou Esprit ». Il est défini comme la puissance surnaturelle transcendante, l'insondable. Il repose sur la croyance d'un Dieu suprême mâle et femelle appelée en langue Fon (Mahu et Lissa), qui ont enfanté différentes divinités. Ces divinités sont à la fois matérielles et immatérielles. Les habitants du Dahomey appelés Dahoméens ne craignaient pas la mort. Ils croyaient si complètement à l'immortalité de l'âme qu'ils considéraient la mort comme le passage à une vie plus réelle et éternelle. Ils adoraient les âmes des grands et aussi leur propre âme. Dans leurs croyances, chaque objet avait son âme qui était une puissance, qui incarnait des divinités dans les Arbres, dans l'Air, le Feu, l'Eau, et la Terre

C'est à travers les rituels, les incantations, la transe, les chants et danses que les adeptes établissent le contact avec les divinités et les esprits des ancêtres.

Le monde Vodou dans ses formes premières de la Côte des esclaves était le Vodou de la zone Fon dont le cœur est basé dans la région d'Abomey, lieu d'origine de mes ancêtres et où je suis également né. Il est encore bien vivace dans ses pratiques et surtout dans sa mentalité profonde et se manifeste dans le quotidien, surtout lors des difficultés, même parfois chez ceux qui sincèrement, ont adhéré au Christianisme ou qui font partis de d'autres religions.

Les religions des Fon peuvent se comparer à celles de l'Égypte ancienne, de la Grèce ou de Rhême III ne faut pas les confondre avec la sorcellerie. Les missionnaires chrétiens ont contribué à donner une idée exacte sur ces religions traditionnelles, même si certains d'entre eux les ont condamnées sans nuance et détruit des temples, des objets sacrés, d'arts comme des masques et autres patrimoines importants. Chez les Fon, on croit à l'existence d'une âme « Lindon ou Sê » immortelle, qui se retrouve au pays des morts avec parents et amis au milieu de ses biens : vêtements, ustensiles, etc.

Le Vodou est une forme organisée de support communautaire qui apporte une signification à l'expérience humaine en relation avec les forces naturelles et supra naturelles de l'univers. Il n'a rien à avoir avec les visions simplistes qui consistent soit à planter des aiguilles dans des poupées ou à transformer des innocents en zombies. Il partage certains éléments avec d'autres religions. Les pratiquants du Vodou croient à l'harmonie créatrice et aux valeurs positives. Le Vodou est le

ciment qui lie la vie familiale et communautaire au Bénin et ce lien peut se retrouver assurément ailleurs dans les pays qui le pratiquent.

Le syncrétisme demeure un trait important de la religion Vodou. En plus des dimensions culturelles et spirituelles, exprimées à travers les arts (musique et danse), l'enseignement Vodou et le système de croyance incluent des composants sociaux, économiques, politiques et pratiques. Par exemple, le Vodou se pose la question de savoir ce qui peut être fait en cas de maladie ou ce qui doit être fait lors d'une prise de décision importante (mariages, affaires, voyages, entraides sociales, etc...). Le Vodou désigne donc l'ensemble des Dieux ou des forces invisibles dont les hommes essaient de se concilier la puissance ou la bienveillance. Il est l'affirmation d'un monde surnaturel, mais aussi l'ensemble des procédures permettant d'entrer en relation avec celui-ci.

Le Vodou, cette Religion traditionnelle reste très présente dans la vie des Dahoméens. Plus de 80% de la population maintient encore les riches et complexes croyances traditionnelles. Dans ce Berceau du culte VODOU, les fêtes sont spectaculaires et les temples sacrés revêtent pour le peuple, une importance particulière. Les rites sacrés et les Temples fétiches se dressent dans tout le pays et chaque ville à ses fêtes propres. Quelles que soit d'ailleurs la Religion des Béninois, ils pratiquent communément le VODOU. Plusieurs Ordres de diverses allégeances comme la Franc-Maçonnerie, la Rose-Croix AMORC, l'Ordre Martiniste Traditionnel et bien d'autres encore, peuplent le Bénin. Ils sont très connus et solidement établis. Sans nul doute parce que leur philosophie et leurs enseignements joignent les valeurs, le respect et les croyances traditionnelles de ce peuple.

5 DIVINITÉS « VODOU »

Les Rois du Dahomey ont soigneusement appuyé leur pouvoir sur les Vodou et leurs pratiques dont ils en ont la maîtrise. À défaut de ne pouvoir vous énumérer tous ces Vodou qui sont sous leur contrôle, je vous parlerai de quelques-uns et de leurs fonctions respectives, dont leurs attributions et leur importance varient considérablement. Au-dessus d'eux il y a le couple créateur « Lissa-Mahou », être suprême, Dieu créateur. Il a partagé les forces du monde entre ses fils, les Dieux secondaires appelés « Vodou » qui agissent sur les choses et les destinées humaines.

Il existe plusieurs Divinités chez les « Fon » du Dahomey (Bénin), dont le Culte des plus grandes parmi celles-ci comporte quatre catégories de prêtres : Les « Vodounon », les « Hounso », les « Vodoussi » et les « Vodou-Lègba ».

Les Vodounon possèdent le fétiche, le Hounso le porte, le Vodoussi est voué à son service et le Lègbanon incarne le Lègba du Vodou lui-même, car les Dahoméens ne conçoivent pas un être intelligent sans un Lègba, puissance sous l'appellation de « Grands Vodou ».

Parmi les Grands « Vodou » adorés par les « Fon », on pourrait mentionner entre autres :

5.1 « SÈGBO-LISSA ET MAHOU »

Correspondant au Soleil et à la Lune. Leur culte vient de la région de Doumè et date du Rois Tégbessou; de même que la plupart des cultes suivants, dont les divinités sont souvent invoquées parce qu'elles sont d'accès plus facile.

5.2 « XÈBIO SO »

Le Vodou Xébioso, est un Vodou céleste. Il symbolise le mouvement, la continuité. C'est un Vodou qui régit les phénomènes célestes comme la foudre, la pluie, les phénomènes aquatiques tels que la mer et les eaux dormantes.

Il est représenté par un bélier et ses fidèles portent une hache à double lame.

5.3 « SAKPATA »

Sakpata est un Vodou qui met en scène des forces terrestres. Vodou de la terre, Dieu qui favorise le développement des graines dans le sol, inflige un châtime nt en faisant sortir les graines dans la chair des hommes. Il est en rapport avec tous les phénomènes liés à la fécondité, en premier lieu l'agriculture, mais aussi la reproduction des hommes.

Les Fon lui donnent la place d'honneur parmi les Dieux terrestres, «Ayivodoun».

5.4 « DAN AÏDOWEDO »

L'arc-en-ciel; lien entre le ciel et la terre. Il représente la fécondité, la richesse. Il est représenté sur les bas-reliefs avec les couleurs sacrées : Rouge, bleue et blanche.

5.5 « DANGBÉ »

Le Serpent python : son culte a été importé du royaume des Houéda. Il possède un temple célèbre à Ouidah, une ville du Bénin.

5.6 « HOU »

La mer, agit par l'intermédiaire des génies marins : « Agbé et Avlékété »

5.7 « GOU »

Le Dieu des forgerons, des guerriers, des chasseurs. Il est très populaire.

5.8 « TOHOSSOU »

« Le Roi des eaux », habite les sources, les lagunes, les puits. Ce sont des monstres : enfants morts-nés, les enfants des Rois morts jeunes ou malformés. Le plus célèbre est Zomadonou, le fils du Roi Akaba. Il préserve des déformations monstrueuses.

5.9 « TOVODOUN OU NÈSUXWÉ »

Les « Nèsuxwé » Associées aux « Tòxòsu » et aux rois, sont des divinités qui représentent des ancêtres princiers, comme des ancêtres réincarnés.

5.10 « LÈGBA »

Lègba est un Vodou qui apparaît dans tous les collèges de Vodou, messager des autres Dieux, il intervient dans tous les rites qui leur sont consacrés. Il est également le gardien des temples et des habitations. Il agit pour le compte des Vodou et applique leurs châtiments. Le Lègba semble être le Dieu le plus proche des hommes, celui auquel on peut directement s'adresser en toutes occasions. Il se révèle le plus humain de tous les Vodous. Ce Vodou représente un principe de fécondité et préside aux activités sexuelles. Lègba occupe la première place dans les collèges de Vodou où il participe activement aux rituels. Toutefois, il ne reçoit pas un culte particulier, ne faisant que transmettre les prières qui lui sont adressée.

C'est un Génie protecteur. On le craint parfois non parce que c'est un « Diable » mais parce que ses punitions sont très sévères. Il est bon pour ses protégés, terrible pour ceux qui lui déplaisent. Le « Lègba » est un principe mâle d'où sa représentation avec un grand phallus.

Dieu négatif, taquin qui s'oppose volontiers aux hommes, aux intentions de la providence. Pour éviter ses méfaits, chacun lui apporte des offrandes. On le représente sous forme d'une motte de terre ayant la forme humaine.

5.11 « FA »

Génie de la divination. Celle-ci est encore plus pratique que les cérémonies du « Lègba ». C'est le porte-parole des dieux qui permet de connaître non seulement l'avenir et son déroulement, mais aussi la cause des malheurs (son surnom « Orunmila » ce qui veut dire, le ciel connaît le salut). On le consulte avant toute décision importante, lors d'un problème (vol, mort, maladie, cérémonie), pour en trouver la cause ou le remède.

Parmi tous les vodou, Fa occupe une place à part. Il représente la destinée de l'univers telle qu'elle a été fixée par les dieux. Les légendes expliquant l'apparition du Fa sont, comme toutes les légendes dahoméennes, assez contradictoires. Pour beaucoup, Fa est le fils de Mètoloji (ou de Sègbo Lisa c'est-à-dire Lisa, ce qui en

fait un Vodou au même titre que les autres). Son aspect anormal (référence aux esprits Tòxosu) amena ses créateurs à le fixer dans les noix d'une variété de palmier à huile (Fade). C'est par la manipulation de ces noix qu'il révèle, grâce au devin (bokonon), les signes annonciateurs du destin. Ces signes, au nombre de 256, reçoivent le nom de (odu). Il en existe 16 principaux, les duno, qui sont dits avoir engendré les 240 duvi, et que l'on représente par deux séries de quatre traits verticaux simples ou doubles. Fa, porte-parole de tous les Vodou, ne fait pas l'objet d'un culte à proprement parler. Toutefois, étant associé à la personnalité de l'individu auquel il a tracé sa destinée, il peut recevoir un culte personnel ou participer à des rites de purification ou de propitiation. Fa possède de nombreux noms honorifiques qui symbolisent les aspects polyvalents de son rôle de messager. On peut distinguer un Fa de tout le monde, qui n'entre pas à proprement parler dans la catégorie des grands cultes publics, mais répond en consultation, par l'intermédiaire des prêtres-devins, à tous ceux qui l'interrogent, et un Fa (ou signe) individuel, objet d'un culte privé, rendu par chaque initié au symbole de son âme extérieure". 164 tuellement par ses 256 signes et aussi par les objets qui interviennent dans les rites de divination, à savoir: les noix du palmier consacré (Fakwi), les asè en forme de clochettes sans battant (alègele), le matériel de divination, plateau divinatoire (Fate), poudre de kaolin (yë), chapelet divinatoire (agûmagà), bâtons rituels (lofle), astragales (vode), etc... La question s'est souvent posée de savoir si Fa était ou non un Vodou. Si l'on veut bien concevoir que Fa représente plus qu'un simple système divinatoire, on s'aperçoit qu'il participe à tous les moments de la vie de l'individu, Fa apparaît comme une nécessité sociale, également pour ceux qui doutent de son efficacité. C'est ainsi que l'on fait appel à lui lors des naissances pour l'imposition du nom (Fagbasa), pour connaître quel est l'ancêtre qui s'est ainsi manifesté, puis au moment où l'individu acquiert son statut d'adulte, afin de définir le sens qu'il devra donner à sa vie, en cas de maladie, de difficultés sociales ou professionnelles, en cas de décès, en vue de déterminer la volonté du défunt parvenu au stade d'ancêtre. Fa pourrait se comprendre comme un condensé des connaissances humaines à travers un répertoire varié de mythes et de références symboliques. C'est bien ce qui ressort de l'attitude du Devin « Bokhonon » en général. Le Bokbonon chargé de l'interprétation des signes divinatoires reconnaît la plupart du temps qu'il n'est pas le seul détenteur de cette connaissance, et dans bien des cas il aime à s'entourer d'autres Devins qui lui viennent en aide. La transmission de ce répertoire se fait en tenant compte de points de repère, qui sont généralement des symboles ou des relations symboliques entre le message proprement dit et ses conséquences (sacrifices, rites propitiatoires, divinités mises en scène. etc.). On note souvent un glissement entre la fonction "message" et la fonction "prescription" de Fa. C'est pourquoi Fa passe pour être un ensemble de Dieux puisqu'il en traduit les manifestations. Il arrive fréquemment que le Devin soit amené à agir, sur la demande de son client, comme prêtre, sacrificateur, préparateur de remèdes ou de charmes magiques. Il faut rappeler cependant que l'apprentissage du Devin se fait par l'observation auprès d'un Devin plus âgé et surtout en pratiquant seul ou en compagnie d'autres Devins. Le Fa est d'origine yoruba, car bon nombre de traditions orales qui le concernent sont en langue nagoyoruba.

5.12 « BOKONON », Devin.

Les Devins et Oracles. Tout à fait différent du sorcier tel que les européens le comprennent, est le prêtre du Fâ, l'oracle qui permet de connaître l'avenir, le destin des hommes. Elle a été introduite dans le Royaume d'Abomey au temps du Roi Agadja. Le Boconon connaît généralement les médicaments et la vertu des plantes.

6 TEMPLES DES DIVINITÉS « VODOU »

Les temples des Divinités « Vodou » sont de petites constructions effectuées sur les cours intérieures des concessions des Collectivités familiales « Fon ». Ces temples sont des lieux où s'effectuent des sacrifices et des rites publics, tenant compte des pratiques de chaque Divinité ou « Vodou ».

Dans la Collectivité DAHITO-ZOMAÏTOHOUE du Bénin, il en a deux (2). Le premier est dédié à la Divinité « SAKPATA ». Quant au second, il est pour la Divinité « NÈXSUWÉ » ou « TOVODOUN ».

Pour information, cette dernière reste sous la responsabilité du Chef de Collectivité familiale, qui doit présider et assurer son organisation, ainsi que toutes les démarches liées aux diverses cérémonies de commémorations, conformément aux instructions et aux rites des ancêtres de cette Divinité.

Généralement, les Temples sont peints en blanc, couleur à laquelle on associe d'autres après, pour symboliser la Divinité représentée. Les autels comportent presque toujours les représentations de cette Divinité accompagnés d'objets rituels.

7 COUVENTS OU COLLÈGES DES DIVINITÉS « VODOU »

On retrouve dans tous les collèges des divinités, de réelles affinités entre elles. Malgré tout, il n'en reste pas moins que chaque collège jouit d'une véritable autonomie et qu'on y retrouve aucune trace de ce qui aurait pu être une organisation commune antérieure. Parmi certaines dont je fais mention dans ma planche, j'en décris trois principales, qui sont parmi les plus communes. Le premier comprend les divinités créatrices Mahu-Lisa. Le second, les divinités célestes et aquatiques connues sous le nom de Xëbioso, enfin le dernier, les vodù terrestres, c'est le groupe de Sakpata. Toutes ces divinités ont été importées au Dahomey entre la fin du XVIIe et le début du XIXe siècle. Ils proviennent des régions voisines. En plus, comme il a été dit plus haut, ces cultes ont été réinterprétés par les Fo en fonction de l'aspect politique et culturel du royaume.

Un des critères les plus pertinents réside dans l'identification des langues rituelles. Or, ces langues se sont figées ou se sont enrichies d'emprunts divers ; parfois aussi

elles ont été intentionnellement transformées (au niveau de la syntaxe ou du vocabulaire par exemple) pour les rendre encore plus hermétiques aux non-initiés.

7.1 COLLÈGE DES « VODOU PUBLICS »

On a vu que Mahou représentait l'élément féminin et Lisa l'élément masculin, l'un symbolisé par la lune et demeurant à l'ouest, l'autre par le soleil et placé à l'est. Ces deux astres ne sont en fait que des supports matériels et non les divinités elles-mêmes, dont ils ne portent d'ailleurs pas le nom (le soleil « hwe », la lune « sù »). Pour les Fon, Mahou offre l'image de la fécondité, la lune qui la symbolise agit de même car elle détermine les saisons et les pluies. C'est l'une des divinités les plus bienfaitrices pour les hommes qui lui doivent la vie par l'intermédiaire des autres divinités Mahou ainsi que Lisa n'ont pas abandonné leurs prérogatives aux vodou qu'ils ont engendrés; ils n'ont fait que déléguer leurs pouvoirs, principe très largement répandu dans une société aussi hiérarchisée que celle des Fon. Lisa par contre, c'est la puissance, la dureté. Il est le jour alors que Mahou possède la nuit. Selon l'habitude dahoméenne d'assimiler les difficultés à la notion de chaleur, le soleil brûlant lui est dédié comme emblème ; le caméléon également, à cause de sa faculté de changer d'aspect, de se rendre invisible pour mieux se saisir inexorablement de sa proie Mahou et Lisa apparaissent comme les maîtres de la création.

7.2 COLLÈGE DE MAHOU-LISSA

C'est à Abomey que se trouve le principal centre d'initiation (Djèna). Ce centre comprend en outre les cultes consacrés à la fondatrice de la religion vodou, Nae Xwajile et ceux des Na (Naxixê), les mânes des femmes appartenant à la famille royale. Il est composé de nombreuses cases en banco réparties dans deux enceintes, à la manière des concessions habituelles. Il possède trois cours, les deux premières à l'extérieur servent pour les grandes manifestations publiques, la troisième à l'intérieur est réservée aux initiés. Disposés en retrait de la deuxième cour extérieure, on remarque les trois temples de Mahou, Age et Lisa, en forme de cases rondes, celui de Ji construit de même, l'autel de Gu appuyé contre le bosquet sacré et l'autel de Gbagbo, petit monticule de terre arrondi et cimenté. A l'entrée de la cour extérieure est placé l'édicule du Lègba hqnuko. Adossée à l'ensemble, la résidence de la prêtresse représentant Nae Xwäjile comprend une case de séjour ou de réception, une case pour hôtes et au-delà le temple dédié à l'esprit de Nae Xwäjile (jëxo). Tout autour, les ruines des cases élevées au temps de la reine Nae Xwäjile pour elle et ses suivantes (Na XÔn5 sa soeur, Dâde prêtresse de Mahur Daga prêtresse d'Age, etc.), ainsi que des autels ou des temples miniatures pour Xèbioso et Lègba. Le centre possède en outre quelques terrains de cultures avoisinants entretenus par les initiés. Collège de Xèbioso L'étude de ce collège pose de nombreux problèmes car les avis divergent en ce qui concerne son origine, sa composition et son installation dans l'ancien royaume du Dahomey. Comme le fait si bien remarquer, ce groupe de Vodou paraît avoir deux caractéristiques opposées: l'une concerne des phénomènes célestes comme la foudre, la pluie, l'autre des phénomènes aquatiques, la mer, les eaux dormantes. De par sa nature

bipolaire, le collège se rattache d'une part au groupe de Mahou et Lisa et d'autre part à celui des Tòxòsu (divinités des eaux).

7.3 COLLÈGE DE « XÈBIOSO »

Ce groupe de Vodou paraît avoir deux caractéristiques opposées: l'une concerne des phénomènes célestes comme la foudre, la pluie, l'autre des phénomènes aquatiques, la mer, les eaux dormantes. De par sa nature bipolaire, le collège se rattache d'une part au groupe de Mahou et Lisa et d'autre part à celui des Tòxòsu (divinités des eaux). Le conflit de préséance entre Xèbioso et les autres « vodou » est particulièrement marqué lorsqu'il s'agit de Sakpata (groupe des vodou terrestres). En réalité, cet antagonisme est né de l'association du vodou Xèbioso avec d'autres divinités plus ou moins absorbées par la royauté, ainsi Mahou et Lisa par exemple, les Tòxòsu, etc. Le groupe de Sakpata, dont l'installation était plus récente, demeura à l'écart des institutions royales. Les divinités qui composent le panthéon de Xèbioso sont nombreuses et comme de coutume répartie selon une structure familiale. Elles ont pour domaine le ciel et l'eau (surtout les grandes étendues d'eau comme la mer, les lagunes, etc..). En premier lieu vient Sogbo (grande foudre), qui se matérialise par la foudre ou peut apparaître sous l'aspect d'un bélier blanc (aqbolèsu) avec un fer de hache dans sa gueule (symbole qu'il partage avec la plupart des autres divinités du groupe Xèbioso). C'est le "père" de tous les vodou Xèbioso. Son rôle est celui d'un justicier. Il foudroie ses victimes en les laissant debout.

7.4 COLLÈGE DE « SAKPATA »

Le troisième groupe de divinités, celui de Sakpata, met en scène des forces terrestres, notamment celles qui assurent la fertilité des récoltes et partant la perpétuité de l'humanité. Alors que les vodou Mahou-Lisa déclenchent l'apparition de la vie, Sakpata et Xèbioso sont chargés de l'entretenir: le premier en recevant les semences dans son sein qui est la terre, le second en apportant les pluies fertilisantes. Pour un peuple essentiellement voué à l'agriculture, dans une région où la terre s'épuise assez vite par suite des trop courtes jachères et l'absence d'engrais, on voit toute l'importance que peut revêtir une pareille déité. Il convient en effet de souligner que Sakpata, trop longtemps désigné comme le dieu de la variole, n'est certes pas que cela. La variole, mal répandu au Dahomey à partir des premiers contacts avec les Européens (soit aux alentours du XVII^e siècle), ne fait que représenter l'une de ses manifestations ou l'un de ses châtiments. Il y en a d'autres tout aussi graves comme les chancres, les eczémas, la lèpre etc.. Il n'est pas jusqu'aux déformations des bossus qui ne lui soient attribuées. Le vodou Sakpata est désigné sous le nom d'Aikûgbavodû, qui se traduit par divinité des champs de culture.

Le Dieu qui favorise le développement des graines dans le sol, inflige un châtiment en faisant ressortir les graines de la chair des hommes. Cette explication semble parfaitement logique dans sa simplicité; elle traduit aussi le goût marqué pour l'analogie ou le symbole qui finit par l'emporter sur la chose représentée.

L'explication des causes surnaturelles de la variole présente deux tendances opposées; d'une part, celle qui consiste à faire de la conception cosmologique un système fermé d'actions et d'explications, d'autre part, celle qui vise à donner trop de signification aux symboles culturels. La preuve en est fournie par l'organisation même des trois collèges de vodou, entre lesquels circulent des divinités qui, tout en restant identiques à elles-mêmes, peuvent recevoir des fonctions très différentes.

Il existe un très grand nombre de temples et de maisons d'initiation à Sakpata dans la région d'Abomey et en général dans tout le sud et le centre du Dahomey, ce qui suffirait à prouver la popularité de ce Vodou. Comme dans les autres collèges, les divinités qui portent le nom collectif de Sakpata forment une grande famille, variable selon les endroits. Les noms particuliers qui les désignent varient également ainsi que les fonctions qui leur sont attribuées.

La spécialité du Vodou Sakpata paraît bien être le développement, la démultiplication qu'il s'agisse de la croissance des plantes ou des maladies » Parmi ces dernières on a retenu celles qui présentent des analogies avec le cycle végétatif et qui se traduisent par des excroissances, des gonflements, des taches, une production exagérée des rejets (vomissements, coliques, etc..). D'un autre côté. Sakpata est en rapport avec tous les phénomènes liés à la fécondité, en premier lieu l'agriculture, mais aussi la reproduction des hommes. Il est d'ailleurs significatif de constater dans les manifestations de ces divinités des aspects nettement érotiques (dances mimant le coït, chants "gaillards" etc..). Les lieux de culte de Sakpata sont très nombreux et ne diffèrent guère de ceux des autres collèges religieux. Il s'agit presque toujours d'un ensemble de cases disposées dans le périmètre d'une concession, celle du prêtre initiateur, dont une partie est réservée aux initiés, les profanes n'y ayant pas accès. Une cour intérieure où se trouve le temple est le lieu des sacrifices et des rites publics. C'est cependant à l'extérieur, sur l'emplacement qui jouxte l'entrée principale, qu'ont lieu les danses et les grands rassemblements publics. Les temples de Sakpata, peints en blanc comme tous les temples, se distinguent par de nombreuses taches de couleurs rouge et noire. Le léopard, à cause de sa robe mouchetée, sert parfois à symboliser le Vodou. Les autels comportent presque toujours des représentations du vodou (sous l'aspect d'amas de terre (vokò), auxquels on a donné une vague forme humaine) accompagnées d'objets rituels tels que poteries percées (ajalalazè), calebasses, tentures, massues (kukpota) et instruments de musique (tambours, clochettes, hochets musicaux, asogwe), etc. L'autel disparaît sous la couche épaisse d'huile de palme et de plumes des poulets offerts en sacrifice. A Abomey, l'un des plus anciens centres du culte, celui de Micai, se trouve au quartier Azali à quelque distance du marché d'Hûjroto Il aurait été installé par le roi Agonglo. La royauté dahoméenne n'eut pas toujours de très bons rapports avec les adeptes de Sakpata.

8 INITIATIONS

L'initiation débute par l'abandon de l'ancienne personnalité au cours d'une "mort symbolique" qui a lieu parfois en public et le plus souvent dans la partie la plus secrète du centre initiatique. L'individu est "mis en condition", si l'on peut dire, par l'absorption d'un breuvage aux effets narcotiques qui annihile en quelque sorte sa volonté. Il est en outre préparé à ce rite, notamment en ce qui concerne son attitude qui doit correspondre à celle que prévoit la tradition. En d'autres termes, il s'agit d'un comportement culturellement défini où les réactions personnelles sont faibles ou adaptées au schéma de base. Quelques jours plus tard (en général sept pour les hommes et neuf pour les femmes) se place le rite de "réveil" de l'initié. Ce dernier, considéré comme un cadavre (hûcio ou xûcio), est "ressuscité" par le prêtre en invoquant le Vodou particulier qui l'a terrassé. Le rite (hûfufo ou xûfufô) diffère entre les collèges mais le but reste le même : ramener à la vie le nouvel adepte (entendre à une existence plus complète placée sous l'égide de la divinité). La cérémonie peut avoir lieu en public ou à l'intérieur de la maison d'initiation ; les parents du ou des candidats y assistent généralement. Le rite comprend des ablutions au moyen d'eau lustrale où l'on a fait macérer des feuilles liturgiques qui, soit dit en passant, transmettent une part importante de la force sacrée des divinités. C'est en somme une sorte de "baptême". Le point culminant de la cérémonie est atteint par l'invocation du nom du Vodou répété à plusieurs reprises. L'initié se réveille alors en poussant un cri. Immédiatement, il est emporté par les assistants du prêtre dans l'enceinte du "couvent", non sans avoir fait plusieurs fois le tour de la place. Devenu hûsi kpokpo ou husiyòyò (premier grade de l'initiation), l'initié est une autre personne ayant perdu l'usage de sa langue, ne distinguant même plus ses proches.

8.1 L'ENSEIGNEMENT INITIATIQUE

La durée du stage initiatique varie selon les collèges de Vodou. De plusieurs années jadis, elle a été ramenée à des périodes plus courtes de sept, neuf ou onze mois. Les rites qui ont lieu pendant l'initiation varient également selon les collèges. Toutefois, il existe une certaine unité entre eux. L'initiation se déroule dans le cadre d'une maison cultuelle de l'un ou de l'autre des collèges. On ne peut donc être initié qu'à l'un de ceux-ci. Néanmoins, la qualité d'initiés facilite l'accès à la plupart des centres religieux.

Une maison cultuelle consiste habituellement en un ensemble d'habitations qui ne diffèrent pas notablement des concessions habituelles des «FON ». On y remarque à l'entrée, le temple principal (vqdouxwe) au-devant duquel ont lieu les sacrifices et les rites publics, l'ensemble des cases où résident le prêtre, chef de la communauté et sa famille. Au-delà, débute la partie réservée aux seuls initiés {vodoukpa ou vodoukpamè). Souvent, une place ombragée est aménagée à l'entrée de la concession. C'est là que se déroulent les danses et les manifestations à caractère public. Le cœur de la maison cultuelle se trouve dans la partie la plus secrète, celle où le prêtre et quelques anciens initiés ont accès, c'est le yqxb ou le kuxòmè. C'est là que sont conservés les attributs essentiels du Vodou et où prend place l'un des rites les plus importants de l'initiation, celui de la communion avec la Divinité. Les candidats qui entrent dans une maison cultuelle (appelée fréquemment "couvent"

par les Dahoméens' francophones) obéissent à divers motifs. Il peut s'agir d'un choix personnel, ou par désir d'améliorer son statut au sein de sa famille ou du groupe social. Le choix correspond parfois à une tradition familiale ou à une nécessité imposée par le Vodou (à la suite d'un décès, d'une maladie, d'un vœu à la naissance, etc.). Très souvent, la décision est prise collectivement par le groupe familial. Il arrive aussi que ce groupe familial fasse l'objet de pressions de la part d'une communauté religieuse pour qu'il livre l'un de ses membres (on dit alors que le Vodou a choisi la personne à initier). L'âge des candidats n'entre pas en ligne de compte, de même que leur sexe, puisque tous les initiés deviennent les "épouses" des divinités et s'identifient à elles (yodûsi). Par ailleurs, toute relation sexuelle est sévèrement prohibée pendant la durée de l'initiation, afin de conserver un état de pureté indispensable à l'accomplissement des rites.

Pendant la période de réclusion qui constitue la première phase de l'initiation, les nouvelles recrues sont astreintes à suivre un enseignement religieux donné par d'anciens initiés sous la surveillance du prêtre initiateur. Cet enseignement comprend la connaissance des diverses manifestations des vodu, leurs noms honorifiques (mlâmlà), leur origine et leur hiérarchie, leurs spécificités. On y démontre également l'usage des éléments symboliques qui servent à représenter les divinités, et en particulier l'usage des plantes qui entrent pour une part importante dans les actes rituels et constituent le domaine le plus secrètement gardé. L'enseignement est bien entendu oral et se donne dans la langue rituelle propre au collège du Vodou. C'est donc par l'apprentissage de cette langue que débute l'initiation. Pour la mémorisation des noms honorifiques et des aspects spécifiques du Vodou, on emploie des chants appelés rnlâmlà (oriki en yoruba). Ce sont de longues litanies rythmées ou des chants entraînants qui appellent à la danse. Celle-ci possède aussi une signification, elle traduit sous forme de figures les paroles des chants de louanges tout comme le langage tambouriné les reprend en rythmes. La maîtrise de ces différents langages nécessite par conséquent un apprentissage minutieux, de fréquentes répétitions. Pendant tout leur séjour au centre initiatique, les adeptes essaient d'acquérir un comportement conforme à celui de la divinité. Ils sont conditionnés de manière à ce que la "transe", au cours de laquelle ils s'assimilent à la divinité, soit déterminée par un réflexe automatique et s'accorde avec le modèle culturellement admis. La manipulation des éléments sacrés, la préparation des drogues, l'accomplissement des gestes rituels et des sacrifices forment l'enseignement pratique. Les initiés doivent naturellement s'engager à ne pas révéler aux profanes les connaissances qui leur ont été dispensées. C'est le but du pacte conclu avec la divinité au commencement de l'initiation que de garantir ce secret ; l'individu qui s'aventurerait à rompre cet engagement, se verrait à la merci de graves sanctions.

8.2 MATÉRIEL LITURGIQUE ET PARURES DES « VODOU »

Étant essentiellement une religion spiritualiste, le culte des Vodou ne nécessite pas un grand déploiement d'objets rituels. A l'intérieur des temples, on ne trouve la plupart du temps que des poteries ou desalebasses à moitié enfouies dans des autels de terre de barre. Dans certains collèges, comme celui Sakpata, on y

rencontre des effigies grossièrement modelées en terre et qui ont une vague forme humaine. Des flacons d'huile de palme ou d'alcool jonchent le sol aux alentours et divers récipients y sont déposés en attendant d'être utilisés pour les cérémonies. Presque partout, on découvre des ases, ces autels portatifs en fer forgé en forme de parapluies que l'on fiche en terre. Certains s'ornent de motifs symboliques propres au Vodou : serpent ondulé ou cornu pour pâ, gobelet surmonté d'un croissant (figurant les cornes du bélier) pour Xèbioso, sabre miniature pour Gu, etc. Les poteries surtout semblent jouer un rôle important, car elles sont faites d'un matériau encore proche de la nature originelle. Elles servent de supports à la réalité diffuse du vodou et contiennent souvent des décoctions de feuilles liturgiques (véritables véhicules de la divinité), de l'eau lustrale (provenant de la source sacrée), de l'huile de palme, etc..¹¹ arrive que l'autel comporte une ou deux sculptures en bois grossièrement taillées, représentant par exemple un personnage féminin orné du croissant de lune pour Mahou, le phallus dont se sert le Vodou Lègba pour matérialiser sa débordante activité, ou encore des bâtons rituels surmontés d'une tête et qui servent à terrasser les nouveaux initiés (kukpota). La plupart de ces objets ont en fait une existence éphémère et ne sont pas considérés comme irremplaçables. Il faut remarquer toutefois que, lorsqu'ils sont tout à fait hors d'usage, on ne les détruit pas, on les remplace tout simplement par d'autres. C'est le cas notamment pour les poteries dont les tessons demeurent entassés dans un coin du temple. Il existe à côté de ce matériel liturgique, de nombreuses représentations symboliques sous forme de sculptures en bois, de fresques ou de bas-reliefs qui s'inspirent largement de la tradition royale. Cependant, ces figurations n'ont pas de rôle à jouer dans les rituels si ce n'est de rappeler ou de désigner le Vodou. Par exemple, chez Sakpata, une panthère à la robe tachetée se rapporte au Vodou dont la vengeance se manifeste par la variole ou par d'autres affections semblables (éruptions cutanées, gonflements, boursouflures, etc.). Chez Xèbioso, c'est une tête de bélier crachant la hache de foudre (sosiovi, sorte de récade). Comme dans la tradition royale, ces symboles tirent leur origine de formules-rébus. Les parures des initiés révèlent également leur appartenance à tel ou tel collège de Vodou. Elles signalent aussi leur rang au sein de ces collègues.

9 CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE « XÈNUGÄ, DAH, ENCORE APPELÉ MAJESTÉ ».

L'organisation familiale chez les Fon au sein du lignage paternel repose sur des principes hiérarchiques immuables, du moins la situation traditionnelle qu'on peut encore découvrir en mains endroits. Chaque membre est en effet défini non seulement par la place qu'il occupe dans le système de parenté, mais aussi par sa fonction politique et religieuse qu'il détient dans la communauté. Trois catégories de personnages se dessinent alors sur ce fond communautaire: Le Chef de Collectivité Familiale, le Xènugä, aussi appelé DAH ou MAJESTÉ, ses Délégués, les Vigä, et les tentes paternelles, les Tâsinô. Toutes trois interviennent à chaque moment important de la vie communautaire, et il importe de signaler brièvement ce qui les distingue de l'ensemble familial.

Le Chef de Collectivité, Xènugâ préside aux destinées du lignage. C'est à lui que revient l'autorité sur tous les autres membres de la famille, en dehors de toute considération de filiation ou de situation personnelle. Cette autorité lui a été conférée par la collectivité familiale toute entière, après un choix sanctionné par le Fa, le Génie de la Divination, suivie d'initiation et de pratiques rituelles en communion avec la volonté des ancêtres Fon, Rois du Dahomey. Il s'agit donc d'une élection et non d'un accord tacite avec la tradition qui imposerait tel ou tel membre du lignage en ne tenant compte que du rang ou de l'âge par exemple. Ainsi, le Xènugâ n'est pas forcément le membre le plus ancien. Il peut très bien n'être encore qu'un enfant. Il n'est pas non plus automatiquement désigné parmi la descendance du dernier Chef. Il arrive fréquemment que le pouvoir se transmette entre les branches latérales. Le choix d'un nouveau Chef de Collectivité déclenche régulièrement à l'intérieur de la même communauté familiale, des rivalités qui peuvent avoir pour conséquence l'exode d'une ou plusieurs branches et la création de nouvelles communautés. Le Chef de Collectivité est nommé pour la vie et ne peut être en général révoqué. Seuls les motifs extrêmement graves (folie, maladie incurable, activités néfastes par exemple) peuvent amener à lui adjoindre des tuteurs, en l'occurrence les Vigâ, qui prendront toutes les décisions à sa place. S'il s'agit d'une faute grave mais réparable, le Xènugâ reçoit de la part du Roi (i.e. aujourd'hui du représentant de la famille royale), l'ordre de s'amender. En cas de récidive, il risque de devoir disparaître, c'est-à-dire de s'exiler, de devenir fou ou plus simplement de mourir à la suite de pratiques magiques (envoutement ou empoisonnement, par exemple) ou de pressions psychologiques insupportables.

Traditionnellement, le Xènugâ ou Chef de Collectivité se situe au centre du système économique, politique et socio religieux de la communauté familiale. C'est à lui, en effet qu'est confiée la charge de maintenir la continuité du lignage. Son accroissement en nombre et en bien, selon l'adage des Rois dahoméens qu'il faut toujours augmenter le patrimoine légué par les ancêtres. Il doit aider matériellement les membres dépourvus de la communauté. Les membres de la collectivité témoignent un profond respect à l'égard du Chef de Collectivité en toutes occasions (salutations cérémonielles à genoux, interdits, etc..) et la soumission avec laquelle ils se plient à ses décisions. Toutefois, c'est sur le plan religieux que le Chef de Collectivité a conservé sa toute puissance. Il est l'intermédiaire naturel entre le monde des ancêtres et celui des vivants. Cela me fait penser aux Autorités de notre Ordre Maçonniques en particulier le Vénérable Maître, du lien qui l'unit entre le Grand Architecte aux Frères Maçons lors des rituels. Ceci revêt une importance extrême lorsque l'on sait que ces deux mondes, quoi que distincts, s'unissent intimement dans l'accomplissement d'une oeuvre commune, celle de perpétuer le groupe et sa tradition. Le Xènugâ possède donc le pouvoir suprême, celui que confèrent les ancêtres, et contre lequel il est difficile voire impossible de s'insurger sans en courir de graves inconvénients, telles que la maladie, la stérilité et la mort, et ce qui est encore plus grave le rejet hors de la communauté familiale. Cette relation privilégiée impose en contrepartie au récipiendaire certains devoirs, dont le premier est d'assurer régulièrement les rites destinés aux ancêtres. Il appartient donc au Xènugâ de réunir la Collectivité familiale, de faire participer matériellement chacun de ses membres par des cotisations et prestations de toutes sortes. C'est

à lui de diriger les rites et d'en prévoir l'ordonnance. Partant, c'est par lui que s'expriment les ancêtres qui l'ont choisi auparavant. Plus concrètement le Chef de Collectivité « Xènugâ » préside les cérémonies en mémoire des ancêtres. Il en fixe la date après consultation du Destin et recueille les cotisations que chacun de ses parents est obligé de donner en cette occasion. C'est lui qui verse à terre l'eau et l'alcool offerts aux morts et sur les tombeaux, le sang des animaux sacrifiés.

La déférence envers le Xènuga est de règle, et vraiment, en rentrant dans la demeure d'un Chef de famille Dahoméen, on ne peut qu'être doucement impressionné par l'attitude respectueuse que gardent tous les siens. Il est le seul assis sur un trépied en bois ou étendu sur une natte au centre de la case de réceptions. Tous les autres sont groupés à ses pieds. Ceux qui l'approchent s'agenouillent et mettent le front dans la poussière en prononçant oknu da, salut Père. Personne ne doit paraître en sa présence autrement que la tête découverte, le torse nu, le pagne noué à la ceinture, sans armes ni bâton. S'il sort, une suite nombreuse l'accompagne et des garçonnets portent son tabouret et sa sacoche. Il marche fièrement drapé dans son pagne, coiffé d'un long bonnet et il impose le respect tout au long de sa route.

Cette tâche du « Xènugâ » s'avère parfois plus difficile qu'on ne le pense, car le Chef doit payer de sa personne, de son argent et de son temps. Les rites étant souvent longs et nombreux, on comprend aisément les charges qui peuvent en découler pour le « Xènugâ ». Enfin, dernier aspect de la fonction de Chef de Collectivité, son pouvoir politique, c'est-à-dire son rôle à l'extérieur de représentants d'une communauté vis-à-vis des autres communautés et de la société toute entière.

10 RITUEL D'INTRONISATION DE CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE « FON », « XÈNUGÄ », appelé « DAH ».

Mon Père était Chef de la Collectivité Dahito et aussi Grand Prêtre des TOVODOUN, VODOUN mis sur pied par les Rois du Dahomey. À son décès, j'ai assisté à ses funérailles le 03 novembre 2007. Avant son enterrement, son successeur devrait être désigné. À cet effet, un rituel spécial devrait se tenir selon la tradition, pour désigner le nouveau Chef, sous la responsabilité des Sages, qui sont aussi des Chefs de Collectivité. Après la tenue des rituels, ainsi que les cérémonies et les diverses consultations qui se sont tenus pour demander auprès des Esprits des Ancêtres et des Dieux par les Sages, l'élection du nouveau DAH, c'est sur moi que ce choix s'est porté pour succéder au Trône du Chef de Collectivité défunt. Cette désignation, n'étant pas arbitraire, je l'ai accepté avec humilité en sachant avec conviction que mes ancêtres me soutiendront dans ma nouvelle fonction et que les forces spirituelles et mystiques sauront me guider pour faire face à cette importante responsabilité, en restant positif et confiant de parvenir au succès de son accomplissement. Cela se fera en conciliant ma conception occidentale actuelle à celle de ma culture d'origine de mes Ancêtres royaux FON. Après des mois de préparation, les cérémonies et les rituels de mon intronisation à ma fonction de Chef de Collectivité se sont tenus le 23 août 2008. Dans la Tradition

Fon, on m'appelle **DAH GBÊLOMÈ ou Majesté**, appellation à laquelle je ne suis pas habitué jusqu'à ce jour.

Depuis mon entrée en fonction, j'ai entrepris des consultations et des rencontres à l'intérieur et à l'extérieur de ma collectivité pour assoir au-delà de mes fonctions spirituelles, un certain bien-être matériel à ceux qui en auront besoin ainsi que la promotion de l'harmonie au sein de la Collectivité. Jusqu'ici nous avons réalisé des projets en agriculture pour la récolte de maïs et d'arachides au service de la Collectivité. Des dons d'argent qui ont permis de mettre sur pied de projet d'élevage et d'aides aux femmes pour soutenir leurs différentes activités commerciales. Notre Grande Loge ainsi que les Loge Nefertoum et Khepera ont aussi contribué financièrement à cette générosité pour les miens, qui leur a été bénéfique et fort appréciée.

11 TRÔNE DE CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE « FON »

Le Trône du Chef de Collectivité familiale « DAH », appelé « Katakè », est un siège monoxyle à trois ou à quatre pieds assez bas, dont l'usage lui est exclusivement réservé. Ce Trône utilisé par le premier Ancêtre et datant de plusieurs siècles, se transmet par succession de Chef de Collectivités au sein des lignées familiales « Fon ».

Outre le Trône original, un Chef de Collectivité familiale pourrait selon sa volonté peut posséder avec d'autres Trônes complémentaires. Mais celui des ancêtres revêt une importance capitale dont l'utilisation est destinée aux grandes activités au sein de la Collectivité familiale, (diverses cérémonies commémoratives, rituels, rencontres et discussions avec les membres de la Collectivité).

12 SALLES DE RÉCEPTIONS ET D'AUDIENCES DES MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ FAMILIALE « ADJALALA ».

La salle de réception appelée en langue Fon « Ajalala » est une case dont la façade est découpée en portique. Celle-ci sert de salle de réception pour les étrangers et de salle de réunions familiales. À cette occasion, le Chef de Collectivité familiale « DAH » y trône, assis sur un siège particulier le « Katakè », siège monoxyle à trois ou à quatre pieds assez bas et dont l'usage lui est exclusivement réservé.

12.1 PREMIÈRE SALLE DE RÉCEPTIONS ET D'AUDIENCES N° 1, « ADJALALA », DU CHEF DE LA COLLECTIVITÉ FAMILIALE, DAH DAHITO-ZOMAÏTOHOUE.



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**

**Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.**



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**
*Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
 Montréal, Québec, Canada.*

12.2 DEUXIÈME SALLE DE RÉCEPTIONS ET D'AUDIENCES N02 « ADJALALA », DU CHEF DE LA COLLECTIVITÉ FAMILIALE, DAH DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ, INAUGURÉE EN 2018.



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**

**Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.**



Vidéo : IMG_5794.MOV

13 LES « ASEN »

Les Asen sont des sortes d'autels portatifs, soit en fer forgé en laiton ou en argent, montés sur des tiges qui se plantent dans la terre, où les ancêtres viennent recevoir les offrandes qui leur sont faites. La production d'Asen provient d'une tradition d'honorer les morts qui, selon toute probabilité, est antérieure à l'existence du Royaume du Dahomey. Les Asen servent de liens entre les membres décédés de la famille et ceux encore en vie. Les Asen rappellent les devoirs des vivants vis-à-vis de ceux qui, bien que n'appartenant plus à la vie quotidienne, font encore partie

**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**

**Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.**

intégrante à la famille. Les ancêtres prodiguent conseils et aides mais peuvent faire du tort aux vivants s'ils sont ignorés ou insultés.

Un Asen est en principe consacré à un seul ancêtre. Il peut porter sur le plateau un motif figuratif symbolisant cet ancêtre. Il en va de même pour les pendentifs accrochés au plateau qui peuvent être purement décoratifs ou comporter des figurations.

L'Asen une fois consacrée est installée dans la **case des ancêtres** lors des cérémonies qui marquent la levée de deuil. Le défunt réside dans cet autel où on lui offre « à boire » : alcool et libations.



14 RITUEL ANNUEL D'OFFRANDES ET D'ADORATIONS DES ANCÊTRES. CASE DES ANCÊTRES CONTENANT LES AUTELS « ASEN ».

Ce rituel se déroule devant la case des Ancêtres et seuls les « Tassinon », la femme la plus âgée et le Chef de Collectivité peuvent rentrer dans cette case des Autels « d'ASEN » déchaussé, pour accomplir leurs services. Tous les autres membres de la Collectivité et les invités restent dehors pendant tout le temps que dureront le rituel et les cérémonies. Généralement, les activités commencent la veille et se terminent le lendemain dans la nuit. Chaque grande famille possède plusieurs Asen qui sont conservés dans cette maison spéciale « dehoho », dans la partie du territoire familial réservée aux cérémonies et aux rites. La femme la plus âgée de la famille est responsable de la sécurité de tous les Asen. Chaque ASEN dans cette case est attribuable à un ancêtre défunt et son installation et sa consécration se font lors de la levée du deuil. Ceci a lieu le jour de la cérémonie « alitassi », c'est-à-dire eau de la route ou encore eau de la bienvenue. C'est seulement après cela que le défunt pourra avoir « à boire ». Il réside dans cet autel, qui est placé à côté de ceux des autres ancêtres défunts.

Idéalement, les cérémonies commémoratives ont lieu chaque année mais d'autres plus élaborées sont organisées tous les six ou sept ans.

La case des Ancêtres, généralement de petite grandeur, est symboliquement conçue par les Ancêtres « Fon » par respect des traditions et considérations divines. Tous ceux qui rentrent dans cette Case doivent passer par une basse porte. Donc nécessairement ils doivent baisser la tête, se pencher, les pieds nus avant d'y accéder. Ce qui témoigne du respect, de l'humilité et d'adoration qu'ils éprouvent pour les ancêtres.

L'Analogie de cette porte basse me fait penser à mon initiation maçonnique au premier degré du Temple. À cette initiation, j'étais en compagnie de l'Expert qui m'informait que je devrais passer par une porte basse, dépouillé de mes métaux en penchant la tête et en me courbant avant d'entrer dans le Temple pour subir la rituelle de réception.

13.1 CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES ANNUELLES DES ANCÊTRES, TENUES PAR LA COLLECTIVITÉ DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ, DEVANT LA CASE DES ANCÊTRES.



15 DIVINITÉ « NÈSUXWÉ OU TOVODOUN ».

Les Nèsuxwe Associées aux Tòxòsu et aux rois, sont des divinités qui représentent des ancêtres princiers. Ces derniers sont, au moment des cérémonies, réincarnés par des membres de leur famille. Le terme de Nèsuxwe semble provenir d'une déformation de Lèsuxwe, famille ou maison de Lesu, terme figurant parmi les noms symboliques du roi Hwegbaja. Il s'agit donc du culte des ancêtres de la famille royale qui se manifeste de manière plus grandiose que celui des ancêtres communs. Ceci correspond à l'image que les Dahoméens se font de l'au-delà. Pour eux, en effet, les morts conservent le statut qu'ils avaient de leur vivant (un roi défunt reste toujours roi). Bien que tous les morts deviennent vodû, il existe cependant une hiérarchie parmi eux.

En fin de compte, on relève que dans la société traditionnelle de l'ancien royaume du Dahomey, les cultes des ancêtres royaux, des Tòxòsu et des Nèsuxwe, contribuent à consolider le pouvoir de la royauté en lui conférant une origine sacrée, les membres du clan royal devenant en quelque sorte les tuteurs des grandes divinités publiques. Le système social au Dahomey (actuel Bénin) était ou est encore replacé sur un plan mystique, ou il apparaît comme un système de valeurs sacrées au-dessus de toute critique et d'une remise en question.

Chaque année par conséquent, les familles d'origine princière organisent un rite commémoratif et font "revenir" pour un certain temps leurs ancêtres. La cérémonie, présidée par le chef de famille (xènugâ) et le TòxòsunO familial assistés par les viga, débute comme dans tous les autres cultes par des libations sur les autels familiaux suivies d'un sacrifice d'animaux. On commence toujours par le temple de l'ancêtre fondateur de la lignée, puis l'on passe dans celui ou ceux des Tòxòsu familiaux qui se trouvent à l'entrée de la concession. Après avoir accompli le sacrifice, les participants se regroupent sur la place pour chanter, soutenus par les rythmes du grand tambour xùgâ, les louanges des ancêtres royaux et princiers. C'est au cours de ces chants qu'apparaissent richement vêtus et parés ceux que l'on considère à ce moment-là comme des ancêtres réincarnés. En tête, viennent les hommes qui portent le grand pagne des Da (chefs de collectivités) et s'appuient sur des cannes à pommeau d'ivoire ou d'argent. Les femmes, quant à elles, sont habillées d'une sorte de tunique sans manche, l'akàsahu, et de pagnes rutilants. Elles portent de nombreux bijoux traditionnels en argent et exhibent chants des kpaligà. Les danses ont lieu à la file (type ablo), par groupe de deux ou individuellement (type botro).

Personnellement, je suis marqué par le Vodou Nèsuxwé d'autant plus que je l'ai cotoyé pendant de nombreuses années, en raison de la position qu'occupait mon Père comme Grand Prêtre de cette Divinité, jusqu'à sa mort. Mais cette Divinité demeure toujours vivante car il est décrété d'organiser tous les deux ans, une grande cérémonie à la mémoire de mon Père, à l'occasion de laquelle des rituels, des tamtams, des chants et des danses présentés par les Vodous Nèsuxwé se produiront sur la place publique pendant des dizaines de jours, à laquelle toute la population pourra assister.

15.1 CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DES VODOU « NÈSUXWÉ OU TOVODOUN ».



16 PHOTOS DE QUELQUES DIVINITÉS « FON »

Parmi les nombreuses Divinités des « Fon » du Dahomey (Bénin), trois (3) m'ont davantage marqué, car j'ai eu la chance et l'occasion de les côtoyer de près, à cause de l'appartenance de mes parents à ces Religions et des responsabilités qu'ils détiennent au sein de celles-ci. Il s'agit des Divinités :

- **« SAKPATA »**
- **« NÈSUXWÉ OU ENCORE APPELÉE TOVODOUN »**
- **ET « ÉGOUN »**

Dans la Collectivité DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ, on peut retrouver deux (2) Temples construits à l'honneur des Divinités SAKPATA et NÈSUXWÉ, sur la cour intérieure de la concession, à l'image de la tradition du peuple « Fon ». Ces temples sont des lieux où s'effectuent des sacrifices et des rites publics.

Les cérémonies et les rites commémoratifs concernant le fonctionnement de la Divinité « NÈSUXWÉ » sont sous la responsabilité du Chef de la Collectivité familiale. Celui-ci doit présider et s'assurer de l'organisation et des tenues régulières des différentes cérémonies de cette Divinité, selon les règles prescrites, en mémoire des Ancêtres et du Grand Architecte de l'Univers ou Dieu.

16.1 TEMPLE DE DIVINITÉ « SAKPATA » (DAH LANGAN,) DE LA COLLECTIVITÉ DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ





<https://youtu.be/fuA5F0JmUQ4>



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**
*Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.*

16.2 TEMPLE DE DIVINITÉ « NESUXWÉ OU TOVODOUN », DE LA COLLECTIVITÉ DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ



16.3 DIVINITÉ « EGOUN »





17 MUSIQUE TRADITIONNELLE « ZINLI » DES « FON »

En Afrique au Sud du Sahara, la mort n'est pas perçue comme l'anéantissement de l'homme. Elle est la marque d'une étape nouvelle de l'existence humaine.

En milieu « Fon » du Dahomey (Bénin), elle est dans son fondement mystérieux, un voyage de la vie d'ici-bas à la vie de l'au-delà, légitimée par des funérailles. La symbolique de ces funérailles revêt par conséquent une importance particulière pour cette société. Par conséquent, une musique traditionnelle reconnue est jouée lors des funérailles, le « ZINLI », identité culturelle du Dahomey.

Autrefois appelé Avi-zinli, le Zinli est un rythme traditionnel béninois généralement exécuté lors des funérailles. Son apparition remonte au temps des Rois du Danxomè. Le prince Gbéyin, futur roi Glèlè (1858 – 1889) de Danxomè aurait créé le Zinli au XIX^e siècle à l'occasion des funérailles d'un des amis de son père, le roi Guézo.

Il se jouait depuis fort longtemps et ne retentissait que lors des cérémonies funèbres. Dans le Royaume du Dahomey «Danxomè», lorsqu'on entend le Zinli dans une maison, on sait que c'est le deuil. Avec la modernisation de cette musique, les obsèques même jusqu'à ce jour, sont marquées par les invitations des Avi-zinli avant tout autre rythme.

Depuis lors, ce rythme funéraire du peuple « Fon » a gardé cette renommée initiale avant de s'inscrire dans le registre des musiques populaires. Aujourd'hui, le Zinli est joué pour toutes sortes de cérémonies, que ce soit les mariages, les anniversaires et autres. Mais s'il a pu retrouver toute sa notoriété, c'est grâce à la touche particulière de Michel Loukou, plus connu du public sous le nom « Alèkpéhanhou ».

Le Zinli, associé à de nombreux et longs rituels funéraires, procure un passage harmonieux et bienfaisant au défunt, pour son passage de ce monde à l'Orient Éternel, dans son cheminement spirituel et mystique, pour l'évolution de son âme et de son ascension vers les ancêtres et le Divin. De plus, cette musique apporte la consolation, la joie et la paix aux familles du disparu et à ses amis, par des manifestations de joie que procure son rythme funéraire, qui se danse avec beaucoup de légèreté et de flexibilité.

18 CONCLUSION.

Les relations qui se nouent entre les Vodou et les hommes au moyen des rites, des sacrifices, des danses etc., ont généralement pour but, d'une part de revitaliser la force sacrée (aḡè) des divinités, et d'autre part de la domestiquer au profit de la société. Cette communication avec le sacré n'est pourtant pas du ressort de chacun. La manipulation des éléments surnaturels qu'elle fait intervenir peut avoir des effets néfastes pour celui qui n'y est pas préparé.

L'Initiation est la mort symbolique déterminant la perte de l'ancienne personnalité en vue de la remplacer par une autre, conforme à la volonté de la divinité. Analogie que nous vivons dans notre Ordre Maçonnique, à partir du premier degré. Le déclenchement de la transe mystique a lieu lorsque apparaissent certains signaux (chants, danses, musique ou présentation d'objets rituels) et lorsque sont remplies certaines conditions (préparation personnelle, déroulement d'un rite, etc.... On a donc rarement affaire à une décision personnelle. Les individus conditionnés par l'initiation entrent en transe quand sont reproduites des situations analogues à celles qu'ils ont déjà vécues lors de la retraite dans le centre religieux. Généralement, l'initié revenu à son état normal ou profane ne se souvient plus de ce qu'il a fait ou dit, tout au plus peut-il admettre qu'il était sous l'emprise du Vodou et que ce dernier qui a parlé et agi à sa place.

L'originalité des cultes vodû, qui permet aux dieux d'apparaître à travers des êtres humains, de s'incarner vraiment en eux, exige un entraînement préalable qui transforme l'individu profane en personne sacrée, porteur de dieux. C'est l'initiation, parfois longue et difficile, qui confère ce statut d'intermédiaire entre les dieux et les hommes. De plus les rites, par le fait qu'ils mettent en jeu des divinités ayant une multiplicité d'aspects, demandent une participation collective. Il revient donc à des communautés religieuses, et non à des individus isolés, de les accomplir. L'initiation comprend plusieurs phases qui marquent le passage progressif de l'individu à son statut d'initié. C'est-à-dire de personnes vouées au service des divinités.

Les parures des initiés révèlent aussi leur appartenance à tel ou tel collège de Vodou. Elles signalent aussi leur rang au sein de ces collèges. On pourrait dire la même chose des décors maçonniques que nous portons, qui indiquent les degrés où nous sommes parvenus.

Le Vodou, qu'il ait pu survivre en dépit de tous les préjugés et de toutes les persécutions, seule l'histoire des hommes concrets qui le vivent peut aider à le comprendre. Étant né dans cette tradition de pratiques intenses de ce culte, je n'ai jamais été empêché de vivre ma vie en toute liberté et d'appartenir aux ordres et religion de mon choix. Peut-être qu'il m'a apporté une ouverture d'esprit spirituel dont je n'en ai pas conscience.

19 ANNEXE

19.1 Activités de commémoration du bi centenaire du Roi GUÉZO, à laquelle j'ai assistées le 23 novembre 2018, à AGBANGNIZOUN dans la Région d'Abomey, marquées par la présence des Vodou «NÈSUXWÉ, aussi appelé TOVODOU», qui ont présenté au public, un spectacle iennoublable de chants et de danses très appréciés et riche en couleur.





**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**
*Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.*



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**
Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**

**Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.**



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**
*Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.*



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**
*Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
 Montréal, Québec, Canada.*

19.2 SCÈNE DE RÉJOUISSANCE ET DE MANIFESTATIONS, APRÈS L'INSTALLATION D'UN CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE DANS LA RÉGION D'ABOMEY, EN PRÉSENCE DE DIGNITAIRES ET DIVERS AUTRES INVITÉS.



<https://www.youtube.com/watch?v=N7ZuAlz3sWQ>

**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**

**Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.**

19.3 CHANTS DE LOUANGES AUX ROIS DU DAHOMEY ET DANSES AU RYTHME DE LA MUSIQUE « HOUNGAN ».

Le « HOUNGAN » est une danse royale, exécutée autrefois par les Amazones du Dahomey, lorsqu'elles partaient en guerre, pour montrer au Roi leur détermination à gagner le combat.



<https://www.youtube.com/watch?v=YNUI97WKtQ0>

19.4 ACCUEIL DU CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ À ZOGBODOMEY, LORS DE SON ARRIVÉE DU CANADA AU BÉNIN, POUR RENDRE VISITE AUX MEMBRES DE SA COLLECTIVITÉ DE ZADO (ADOFAN ET HAYA).



**MORÇEAU D'ARCHITECTURE DU PORTRAIT SUR LA TRADITION INITIATIQUE ET SPIRITUELLE
DES « FON » DU DAHOMEY (ACTUEL BÉNIN).**

**Préparé le samedi 27 février 2021, par PAUL DAHITO, Loge Nefertoum, Obédience Memphis Misraïm,
Montréal, Québec, Canada.**

VIDÉOS DE RÉFÉRENCES DE LA PLANCHE À VOIR AUX NUMÉROS SUIVANTS :

11.2 SALLE DE RÉCEPTIONS ET D'AUDIENCES N02 « ADJLALA », DU CHEF DE LA COLLECTIVITÉ FAMILIALE, DAH DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ, INAUGURÉE EN 2018.

<https://www.youtube.com/watch?v=qyfKWvUhs0Q>

19. ANNEXE

19.1 Activités de commémoration du bi centenaire du Roi GUÉZO, à laquelle j'ai assistées le 23 novembre 2018, dans la Région d'Abomey, marquées par la présence des Vodou « NÈSUXWÉ, aussi appelé TOVODOU », qui ont présenté au public, un spectacle inoubliable de chants et de danses riche en couleurs et très appréciés.

19.2 SCÈNE DE RÉJOUISSANCE ET DE MANIFESTATIONS, APRÈS L'INSTALLATION D'UN CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE DANS LA RÉGION D'ABOMEY, EN PRÉSENCE DE DIGNITAIRES ET DIVERS AUTRES INVITÉS

<https://www.youtube.com/watch?v=N7ZuAlz3sWQ>

19.3 CHANTS DE LOUANGES AUX ROIS DU DAHOMEY ET DANSES AU RYTHME DE LA MUSIQUE « HOUNGAN ».

Le « HOUNGAN » est une danse royale, exécutée autrefois par les Amazones du Dahomey, lorsqu'elles partaient en guerre, pour montrer au Roi leur détermination à gagner le combat.

<https://youtu.be/2BKc77BV-HE>



19.4 ACCUEIL DU CHEF DE COLLECTIVITÉ FAMILIALE DAHITO-ZOMAÏTOHOUÉ À ZOGBODOMEY, LORS DE SON ARRIVÉE DU CANADA AU BÉNIN, POUR RENDRE VISITE AUX MEMBRES DE SA COLLECTIVITÉ DE ZADO (ADOFAN ET HAYA).